

MISSION HUMANITAIRE 29 OCT / 13 NOV 2013

DOCUMENT DE SYNTHESE

INFORMATIONS GENERALES :

- * VACCINATIONS OBLIGATOIRES: Fièvre jaune – Hépatite A- - Typhoïde- Diphtérie-Tétanos- Polio-Coqueluche- Méningite à méningocoque- et CONSEILLEES : Hépatite B.
- * TRAITEMENT ANTIPALU OBLIGATOIRE : malarone.
- * Trousse à pharmacie spécial tropiques
- * Anti moustique tropical habits et peau obligatoire.
- * Monnaie en cours : FRANC CFA – valeur 656 F = 1 €
- Changement des devises : Burkina Faso seulement.
- * Prix moyen d'une nuitée+petit déj: 12 €
- * Tel intérieur du pays : carte SIM Burkina – Indicatif France / Burkina : 00 226

VOL : AIRALGERIE (agence airalgérie dz) – Départ TOULOUSE :12h15 - transit ALGER – Arrivée OUAGA : 23h45.

Durée totale du vol : 5H environ Tarif A/R : 441 €

Bagages : poids autorisé en soute : 2 x 23 kg – encombrement autorisé en cabine : 55x35x25cm + sac annexe.

HEBERGEMENT à OUAGA : ARRIVEE et DEPART

Centre ville. Bon rapport qualité-prix.



TRANSPORT :

Liaisons intérieures : CAR - OUAGA / TOUGAN : tous les jours : 4000 cfa (minimum 4 H 30 de route)

Déplacement en ville : TAXI (compter 500 cfa par personne pour une course simple)

Déplacement en brousse : 4X4 de location (compter 30€/jour essence non comprise)

Prix du litre de gasoil : 1,07 €

REMERCIEMENTS :

Nous remercions très chaleureusement tous ceux et celles qui se sont impliqués dans l'organisation et le suivi de ce séjour, afin de le rendre le plus agréable et le plus efficace possible. Sans eux, nous n'aurions pas pu aller très loin dans la collaboration que nous souhaitons apporter au village de Boussoum et par extension, aux structures sanitaires et scolaires de Tougan. Cette synergie nous a permis de donner plus d'envergure à notre partenariat et nous comptons bien en traduire l'effet, à notre retour, lors de l'Assemblée générale de notre association le 26 novembre 2013.

Que soient plus particulièrement remerciés :

- Pour leur collaboration et leur soutien dans le domaine de la santé :
Mr KABORE Souleymane, médecin chef du district sanitaire de Tougan, ses collaborateurs immédiats et son chauffeur.
Mr PARE Issouf, Major du dispensaire de BOUSSOUM, coordonnateur des opérations sur le CSPS de Boussoum et traducteur lors des séances de travail,
Mr ZONGO Yacouba, infirmier breveté
Mr ZOURI Wahabou, gérant du dépôt de médicaments
Mr le Président du COGES anciennement élu :
Mr le Président du COGES nouvellement élu :
Les membres du COGES.
- Pour leur collaboration dans le domaine de la scolarité (sans ordre de préséance) :
Mr BASSEMO, directeur de l'école A, notre référent permanent à Boussoum, chargé de la logistique de la mission.
Tout le personnel éducatif : Mr ZERBO Drissa (directeur école B) ; Mr ZERBO Gilbert, Mr SANO Salam, MrAli(école A) pour leurs avis éclairés et leur forte collaboration ; les 3 enseignantes Maria, Motto et Afsatou (écoles A et B).
Mr OUEDRAOGO Souleymane, DPEBA du Sourou, pour le suivi des actions et son accueil merveilleux en famille et Mr ZERBO Mamadou, Inspecteur TOUGAN II pour son regard avisé.
Mr BORO Lassina, Président de l'APE et les membres actifs de l'APE
Mme BARA Koua , Présidente AME et les membres actifs de l'AME.
- Pour leur collaboration et leur soutien dans divers domaines :
Mme BORO Karidia et sa famille pour l'hébergement, la mise à disposition de véhicules et les conseils
Mr BORO TORO Ousmane, Conseiller municipal, présent aux séances de travail
Mr BORO Karim, Conseiller municipal,
Mr KABORE Luc , Chef de projet à l'ONG Terre des Hommes de Ouaga
Mr BORO Issouf pour son dévouement
Mr BORO Issa Oumarou, forgeron
Mr , pour son aide lors de la panne de voiture
Mr BORO Félix, pour le transport à moto
- Pour leur présence et leur participation à la cérémonie d'accueil :
Mr le Secrétaire Général de la province du Sourou représentant monsieur le Haut Commissaire
Mr le Maire de TOUGAN
Messieurs les Dignitaires des Autorités religieuses et coutumières
Mr le Médecin chef du district sanitaire de Tougan,
Mrs les Responsables du CSPS de Boussoum
Mr le DPEBA du Sourou
MMrs les Inspecteurs, chefs de circonscription et les Conseillers Pédagogiques,
Messieurs les Directeurs d'école et leur équipe éducative respective,
Monsieur le traducteur,
Mr BORO Antoine et sa troupe de danseurs et musiciens
L'Equipe de foot « Les Diables de Nanga »
l'Association ardéchoise « Boussoum Solidarité »
La population de Boussoum et les élèves

DEROULEMENT DE LA MISSION :



HISTORIQUE :

- ◆ Mars 2011- Boussoum : Les bases du partenariat sont posées par Francine LAPORTE dans le but de la création d'une association humanitaire.
- ◆ Février 2012 - Boussoum : Valérie COLLET et sa fille Margot représentent l'Association « Nanga-Boussoum en Carladès » et procèdent aux signatures des conventions.
- ◆ Octobre 2012 - Polminhac : Séjour du Directeur Provincial du MENA et du Directeur de l'Ecole de Boussoum pour un stage de découverte, en vue de la consolidation du partenariat scolaire.
- ◆ Oct-novembre 2013 : Concrétisation et prolongation des actions dans les domaines santé et scolarité avec Alexandrine BOISSIER, Huguette PRIVAT et Francine LAPORTE.

PREAMBULE :

Nous avons retrouvé, à l'aéroport d'Alger, Evelyne Briotet et son fils Antoine (Association Boussoum-Solidarité / Ardèche). Ensemble, nous avons posé le pied sur le tarmac de l'aéroport de Ouagadougou à la toute première heure du mardi 29 octobre.

Yves, le compagnon d'Evelyne et Bassana Bassemou, le directeur de Boussoum A, nous attendaient. Présentations et émotions partagées. Une fois réglé le problème de sa valise égarée (et retrouvée par la suite), Evelyne se joint à la petite troupe avec entrain. Il est 1H30 et nous prenons la route pour la pension de famille « Chez Lorette ». Repos pour quelques courtes heures et premier petit déjeuner plutôt frugal, qu'il faudra bientôt considérer copieux, au cours des jours qui suivront.

Après la recharge des téléphones en carte SIM, le changement de nos euros en cfa à la banque centrale, la visite à l'Ambassade pour déclarer le séjour et la rencontre avec Mr Zongo, directeur de la Maison des retraités du Burkina, nous voilà projetées dans une première action aussi banale pour le pays qu'insolite pour nous. Nous la développerons ci-après.

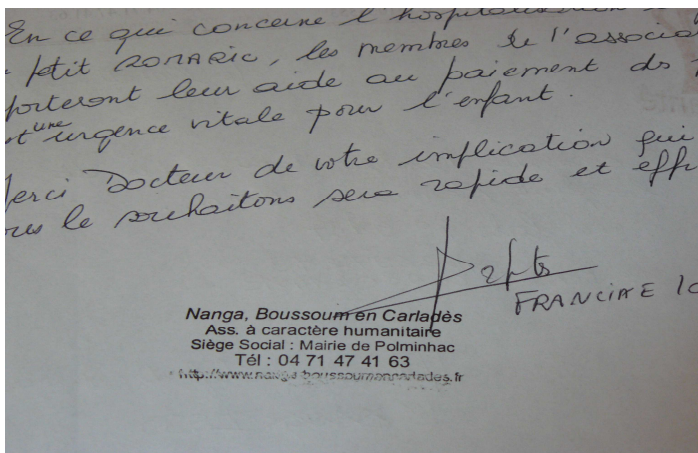
Il est plus de 15H. Les 6 grosses valises bien chargées dans la benne du 4X4, Yves et ses 6 passagers prennent la route de Tougan. Nous savons que nous arriverons tard, une fois la nuit bien installée. La route est longue et dangereuse car elle n'est pas stabilisée. Le véhicule roule vite et chasse devant ses phares un halo poussiéreux qui oblige à laisser les vitres fermées. La nuit est opaque. Nous sommes fatiguées. Le silence s'installe.

PREMIERE ACTION – 29 OCTOBRE-OUAGADOUGOU :

On nous demande d'intervenir dans une famille, à la périphérie de Ouagadougou. La maison appartient à une franco-burkinabè. Ici, vit sa famille. On nous présente un jeune enfant maladif. Il souffre d'une ostéite (suite à une complication infectieuse d'une fracture du tibia), accompagnée d'un staphylocoque. La situation est jugée sévère par Huguette (IDE). On nous dit que le médecin ne veut pas assurer le suivi chirurgical de la maladie si les dépenses qui s'y rattachent ne sont pas réglées. La famille ne peut pas subvenir à la dépense.

Cas de conscience : Comment laisser un enfant dans une telle souffrance et dans un état qui peut aboutir à l'amputation ou pire encore ? Notre association s'interdit d'intervenir financièrement pour les cas isolés. De ce principe, que nous respectons, découle l'accompagnement d'actions d'intérêt général, seulement.

Nous décidons donc, d'un commun accord, de rédiger une lettre que nous remettons à la mère, à l'attention du médecin, pour lui demander de considérer dans l'urgence le cas de cet enfant qui est en train de perdre sa jambe. Par ailleurs, nous assurons la mère qu'à titre personnel nous participerons à la dépense et nous prenons les coordonnées du médecin pour organiser un rendez-vous.



Il est 17H. Nous roulons vers Tougan. Le cas de Romaric nous obsède. Huguette appelle le médecin. La connexion est difficile. Plusieurs essais sont nécessaires avant d'avoir une liaison audible. Nous comprenons que notre interlocuteur n'est pas le médecin référent. Celui-ci est en congé. Après de nombreux pourparlers, il accepte de voir l'enfant et la mère dans la soirée et nous rappelle à posteriori, décrétant que, même si l'os est attaqué, il ne conclut pas à un état d'urgence et que, quoi qu'il en soit, le suivi médical de cet enfant ne serait pas tributaire des ressources de la famille.

Alors, qui croire ? Où est l'intox ?

La mère a-t-elle voulu nous extorquer la somme nécessaire à la chirurgie, sans que l'acte soit jugé nécessaire ?

Le discours du chirurgien est-il sincère ou cautionne-t-il un système de non assistance au plus pauvre ? En tous cas, il accepte par manque de moyens, nous n'en doutons pas, une gravité que nous ne tolérerions pas en France.

Autant de questionnements qui nous interpellent. Pas assez de temps pour « creuser ». Alors, amèrement, nous décrétons l'affaire classée pour cause d'incompétence ... ou de fatalité !

Au cours des deux prochaines semaines, nous allons être confrontées à la dure réalité du terrain en matière de santé et de soins. La mort fait partie du quotidien. Nous comprendrons la lutte incessante des médecins et des infirmiers pour combattre les maladies, pour soigner avec des moyens de fortune les accidentés, pour faire reculer les entraves de la tradition et les tabous ; nous les verrons développer, malgré les barrières linguistiques et ethniques, des stratégies de communication afin d'informer hommes et femmes.

Et nous comprendrons pourquoi notre action, si limitée soit-elle, représente pour eux, bien plus qu'une aide matérielle. C'est un encouragement à persévérer dans l'effort, une reconnaissance de l'abnégation dont ils font preuve chaque jour, la valorisation de leur travail et de leur personne.

VISITES DE COURTOISIE – 30 OCTOBRE-TOUGAN

Ce matin du 30 octobre, nous avons l'honneur de voir arriver dans la « cour des François » (nos hôtes à Tougan qui nous louent pour 10 € par jour et par personne leur gîte tout nouvellement construit), monsieur BASSEMO accompagné de deux notables : Mr l'Inspecteur de la circonscription de l'enseignement primaire de Tougan II que nous rencontrons avec grande satisfaction, et Mr le Directeur Provincial de l'enseignement de base de la province du Sourou que nous retrouvons avec un réel plaisir. Nous prenons connaissance du programme de visites et rencontres qui a été concocté avec soin par nos trois amis .

VISITE n°1 : Inspection de Tougan II (dont dépendent les 2 écoles de Boussoum)

Monsieur Mamadou ZERBO, l'Inspecteur, est un homme affable. A l'écoute de nos questions, il apporte les renseignements attendus. Il précise qu'il est à la tête de 126 enseignants et de 16 agents administratifs. Sa circonscription couvre 23 écoles pour un total de 111 classes soit environ 70 000 élèves. Il paraît bien impliqué dans l'effort de modernisation de l'inspection qui est à ce jour, électrifiée et climatisée. Un ordinateur, une photocopieuse et un frigo complètent le matériel de base. C'est une grande satisfaction de noter le progrès réalisé en 2 ans pour améliorer le cadre de travail.

Mr Zerbo nous présente les résultats de la circonscription aux examens : certificat de fin d'études primaires et concours d'entrée en 6^{ème}. Nous repartons avec un document comparatif portant sur l'évaluation des écoles de sa circonscription. (voir en annexe).

Nous constatons avec regret, la place relativement en recul de l'école de Boussoum A. Il rappelle que le directeur d'école a droit de regard sur le travail de l'équipe éducative et que c'est à lui que revient la charge de faire progresser l'école. La situation de l'école de Boussoum B est évoquée : il s'agit pour l'instant d'un bâtiment d'emprunt des plus vétustes où sont scolarisés 200 élèves environ sur 3 classes. La construction d'une école digne de ce nom doit être envisagée. **Il faut l'appui de notre association.** Puis suit la visite des différentes salles de l'Inspection qui demandent à être pourvues en matériel didactique et informatique. C'est l'occasion d'échanger avec Francis PARE que nous connaissons et qui est chargé des Actions Vie Scolaire.

VISITE d'une ECOLE PRIVEE CONVENTIONNELLE.

Construite avec l'aide de la Mission catholique, cette école est une école qui fonctionne « à la française ». L'effectif est lourd mais pas excessif comme dans les classes de brousse. L'environnement est soigné. La tenue règlementaire des élèves est la blouse verte. Ils sont réceptifs et curieux. Les enseignants nous témoignent de la sympathie et **nous sollicitent pour correspondre avec une classe française.** C'est dans cette école que Mr BASSEMO scolarise ses deux jeunes enfants. Les frais d'inscription sont assez élevés, ce qui génère une sélection sociale.



« La rue est une illusion,
l'école une réalité ».

(citation au mur)

VISITE de la DPEBA (Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation) :

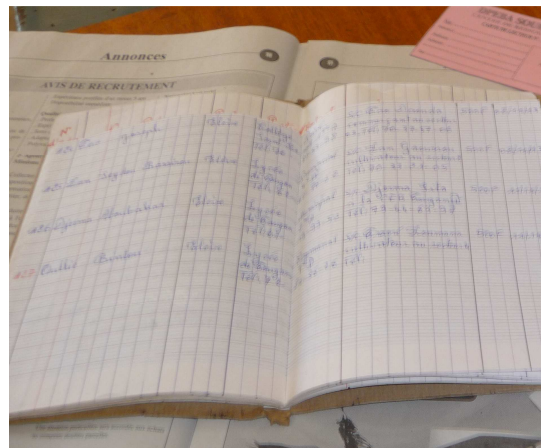
Monsieur OUEDRAOGO, le Directeur Provincial de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation supervise les 11 inspections que compte la province du Sourou.

Après la présentation de la politique éducative du Burkina et la situation dans la province du Sourou, la conversation s'engage sur la création du CEG. Le dossier établi en France à ce sujet sera remis à Mr le DPEBA ultérieurement.

Il convient de savoir que les CEG ruraux sont rattachés à l'enseignement primaire MENA. Des pôles éducatifs seront construits dans tous les villages : pré scolaire, primaire et collège. Toutes les grosses écoles (dont Boussoum) devront être accompagnées d'un CEG de proximité afin de maintenir la scolarisation jusqu'en 3^{ème} pour les élèves ruraux. Un transport scolaire conduisant les élèves vers un CEG « centralisé » n'est pas imaginable au regard de la surcharge excessive de l'effectif qui serait accueilli, compte-tenu de la praticabilité des routes et bien sûr du coût que ça générerait dans les familles pour l'hébergement et la restauration.

La construction d'un CEG se finance par les dotations d'état, le budget communal, l'implication du CVD (Comité Villageois de Développement) et **les partenaires associatifs (en l'occurrence « Nanga-Boussoum en Carladès »)**.

Cette mission de novembre 2013, sera aussi pour Mr le Directeur Provincial l'occasion de présenter avant notre départ, la bibliothèque de la DPEBA. Il s'agit d'une bibliothèque à l'usage des membres de l'enseignement et des élèves du secondaire de la Province. Ce qui pourrait correspondre à un CDDP, en France. Mme la gérante de la bibliothèque ouvre les 4 armoires où sont rangés les livres et explique le système de prêt par abonnement. Mr le DPEBA insiste sur le besoin en ouvrages, notamment en ouvrages de pédagogie générale et de didactique. **Nous tenterons de faire une recherche de documents (ouvrages et revues) pour alimenter cette bibliothèque provinciale.**



De 15H à 20H, ces visites se sont enchaînées sans temps mort. L'accueil, toujours très chaleureux, nous a permis de supporter la chaleur qui nous oppresse. C'est la période dite « du froid » par les autochtones parce que la forte chaleur (environ 35°- 38°) s'installe vraiment de 10H à 16H. Les nuits deviennent même fraîches ; nous le ressentirons plus particulièrement en brousse.

Pour l'heure, nous avons bien apprécié les rafraîchissements offerts dans les deux inspections !

Tard dans la nuit, la conversation s'est poursuivie informellement sur le sujet épineux des relations parfois conflictuelles qui ont pu se créer entre Mr Bassemo, Kaky François et quelques habitants de Boussoum surtout sur cette dernière année. Jalousies, malentendus, incompréhensions ... Il était bon d'en être informées et d'apporter notre point de vue afin d'apaiser des tensions préjudiciables à la réussite de nos actions.

VISITE n°1 : Ecole maternelle urbaine.



La directrice adjointe qui nous a reçus nous sollicite pour une dotation en livres de bibliothèque

A 8H, nous sommes attendus à l'école Saint Anges, une autre école catholique (Communauté du Cœur de Marie). C'est une école maternelle, créée en 2005, qui bénéficie de fonds privés. Les écoles maternelles ne se trouvent qu'en milieu urbain et sont toutes payantes (36 000 cfa /an soit 55 €). Tous les enfants prennent un repas à midi, une collation le matin et le soir pour 14000 cfa / an soit 21,5 € Aussi, la population d'enfants qui y est accueillie appartient à un milieu dit 'non pauvre'. Le plus jeune enfant de la famille François y est scolarisé.

3 classes comme en France : PS /MS / GS

2 enseignants par classe dont un référent

Moins de 30 élèves par classe

40% de non francophones

Heures d'ouverture : 6H45/18H

VISITE n° 2 : Préfecture

La Préfecture de Tougan est un bâtiment qui tombe en ruines. On nous explique qu'un bâtiment 'moderne' est en cours de création. Mr le Préfet est absent et nous sommes reçus par Mr YARO Soungaro, agent vacataire retraité rémunéré à l'acte. Comme en France, la préfecture se prévaut des mêmes fonctions de représentation de l'Etat. Cependant, ici, son rôle est secondaire par rapport à celui de la mairie.

Nous découvrons que tout dossier ou imprimé retiré à la préfecture est payant (200 cfa). Il en est de même dans toute administration. On nous apprend aussi que le service militaire fonctionne sur la base du volontariat.



VISITE n° 3 : Mairie

La mairie est un bâtiment récent, assez bien aménagé. Nous sommes reçus dans le bureau du Maire par le premier adjoint Mr KY Nassirou Ali et le deuxième conseiller de Boussoum, Mr BORO Karim. Ce dernier travaille le plus souvent à la mairie puisqu'il est chargé de l'environnement et du développement local.

4 commissions permanentes épaulent Mr le Maire et ses adjoints.

La commune de Tougan compte 70 000 habitants au recensement de 2006. 33 villages (dont Boussoum) y sont rattachés.

Tougan est une commune urbaine. Cette qualité s'obtient au regard de 3 critères : le budget, la population et la superficie.

Monsieur KY s'attarde plus précisément sur la difficile gestion des dépenses alourdies depuis la décentralisation qui suppose transfert de ressources et transfert de compétences aux communes. « Nous sommes dans l'imitation du système administratif français, mais nous ne sommes pas sûrs que ce soit bien pour nous ! » précise l' élu.

VISITE n° 4 : L'Hôpital du District sanitaire de TOUGAN

Au cours du séjour, plusieurs visites y seront effectuées, notamment par Alex.

Pour ce premier contact, nous sommes reçus par le 4^{ème} médecin, madame DRAGO Olivia. Elle nous brosse le rapide organigramme de l'organisation sanitaire du pays :

CHU : Ouagadougou

CHR : 1 par région / 13 régions

CMAC : 1 par district / 60 districts

L'Hôpital de Tougan est donc un CMA (Centre Médical avec Antenne Chirurgicale) dirigé par le médecin chef KABORE Souleymane. Cet hôpital appartient au CHR de Dédougou. (100 km environ – 2H de route).

36 CSPS (dont Boussoum) relèvent du district de Tougan. Le CSPS (Centre de Santé et de Promotion Sociale) est donc le premier échelon du système de santé, celui que l'on rencontre en milieu rural ou urbain.

Mme DRAGO nous conduit dans les divers secteurs à travers l'hôpital et nous notons la forte insalubrité qui y règne, notamment dans l'espace pédiatrie. Nous relevons la pauvreté et l'inefficacité du matériel souvent défectueux. « Une seule ambulance pour tout le district, et encore souvent en panne ! ». Pas d'échographe, ni de scanner.

Formation d'une infirmière : BEPC + 2 années en structure.



VISITE n° 5 : Lycée provincial

A l'heure où nous passons, le lycée est fermé. Des grèves ont eu lieu au mois d'octobre et le travail a du mal à reprendre. Le lycée reçoit les élèves de la 6^{ème} à la terminale.

Nous nous arrêtons pour observer un aménagement qui pourrait être reproduit à Boussoum. Il s'agit d'un néon alimenté par une plaque solaire et installé au-dessus d'un tableau extérieur. Le but étant de permettre aux élèves volontaires de travailler en autonomie, le soir.

